

# L'UICN et le WWF



Au niveau mondial, les deux plus grands organismes qui agissent pour la conservation du patrimoine naturel sont le WWF et l'UICN. Si le WWF et son désormais célèbre Panda sont bien connus du public, l'UICN se fait plus discret.



## WWF (Fond Mondial pour la Nature)

Fondée en 1961, avec près de 5 millions de membres et un réseau actif dans plus de 90 pays, le WWF est aujourd'hui l'organisation indépendante de protection de la nature la plus importante et la plus expérimentée au monde.

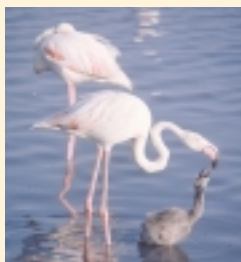


Au niveau mondial, les objectifs du WWF sont :

- protéger les forêts, les écosystèmes d'eau douce, les océans et les zones côtières,
- sauvegarder les espèces en voie de disparition,
- lutter contre la pollution et le réchauffement de la planète,
- mettre en place une gestion durable des ressources naturelles.

## Le WWF France

Depuis sa création en 1973, le WWF France agit pour la protection et la gestion maîtrisée de notre environnement à travers différentes missions :



- la lutte contre les changements climatiques par l'appel à la mobilisation de tous : les gouvernements, les secteurs des transports, de l'industrie, du logement, les particuliers...
- la protection d'espèces : l'ours des Pyrénées, la tortue luth en Guyane française, le flamant rose...mais aussi en participant au programme mondial contre le trafic des espèces protégées;
- la protection des ressources d'eau douce à travers la sauvegarde des fleuves et des zones humides (Loire, Marais Poitevin...);
- l'animation d'une aire marine protégée pour les cétacés de Méditerranée;
- la promotion des labels (FSC et MSC) pour une gestion durable des forêts et des océans.

Le WWF participe avec la Station biologique de la Tour du Valat et le Parc Naturel Régional de Camargue à la sauvegarde de la population de flamants roses nicheuse de Camargue.

## Le WWF Mongolie

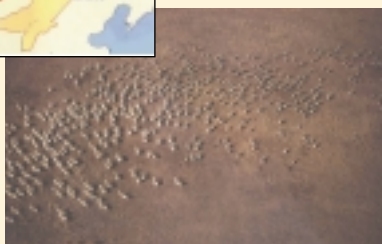
En 1992, le WWF ouvre son bureau en Mongolie à la demande du Ministère de la Nature et de l'Environnement en collaboration avec l'Académie des Sciences mongoles.



Depuis 1997, conformément à la loi sur les ONG, cette délégation a obtenu le statut officiel de représentant du WWF International. Son but est de conserver et de gérer durablement la biodiversité et les vastes espaces sauvages de deux écorégions distinctes de Mongolie : Les Forêts de montagne de l'Altai-Sayan et la Steppe Daurienne (carte ci-contre).

Ces deux zones font partie des 200 écorégions représentatives de la biodiversité mondiale identifiées par le WWF International. Le WWF Mongolie travaille entre autre dans ce cadre sur la Gazelle à queue blanche, la Panthère des neiges et l'Antilope Saiga.

Troupeau de gazelles à queue blanche (*Procapra gutturosa*) dont le suivi est parfois réalisé grâce à des moyens aériens.



## L'UICN

L'UICN, fondé en 1948, a pour mission d'influencer, encourager et aider les sociétés du monde entier en vue d'assurer la conservation de l'intégrité et de la diversité de la nature et de faire en sorte que toute utilisation de ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. Elle est constituée de milliers de scientifiques du monde entier.



L'UICN - Union mondiale pour la nature - regroupe aujourd'hui 77 Etats, 112 agences gouvernementales, 735 ONG, 35 affiliés et quelque 10 000 scientifiques et experts bénévoles de 181 pays en un partenariat mondial sans équivalent. Dans le cadre de diverses conventions internationales, elle a aidé plus de 75 pays à préparer et à mettre en oeuvre des stratégies nationales de conservation et de sauvegarde de la diversité biologique. Elle emploie environ 1 000 personnes basées pour la plupart dans ses 42 bureaux régionaux et nationaux, à l'exception d'une centaine de collaborateurs qui travaillent au siège à Gland, en Suisse.

Si le WWF a une action de sensibilisation et communication, l'UICN est beaucoup moins connue du grand public. Cependant, de par son haut niveau de compétence, elle possède une reconnaissance internationale et beaucoup d'états se basent sur ses expertises et classements pour établir le statut de protection des espèces présentes sur leur territoire. Ses publications sont d'une grande utilité pour les gestionnaires et les décideurs. Trois exemples sont présentés ci-dessous :



### •1/ les plans d'actions

Parmi les 7 espèces d'équidés sauvages existantes, seules deux ne sont pas menacées. Afin de sauvegarder ces populations fragiles, un plan d'action a été élaboré.

Le nouveau plan d'action équidés est le résultat du travail de nombreux chercheurs dans le monde, au sein de la Commission pour la Survie des Espèces (Species Survival Commission) de l'UICN. Son but est de développer des programmes d'études, de comprendre et de gérer judicieusement les populations d'équidés sauvages et leurs habitats afin d'assurer leur subsistance. Ce plan est une nouvelle référence pour les gestionnaires, décideurs et biologistes impliqués dans la conservation de ces animaux.

### •2/ La liste rouge mondiale 2000

Un travail colossal de synthèse de travaux de biologistes, a permis de lister dans un seul et même document les espèces animales et végétales menacées dans le monde. La Liste rouge de l'UICN constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et sous-espèces. Ces critères s'appliquent à toutes les espèces et à toutes les parties du monde. Fondée sur une solide base scientifique, la Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil de référence le plus fiable sur l'état de la diversité biologique. Son but essentiel consiste à mobiliser l'attention du public et des responsables politiques sur l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation, ainsi qu'à inciter la communauté internationale à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces menacées.



### •3/ Les lignes directrices pour la réintroduction

Ces lignes directrices ont été élaborées pour fournir aux projets de réintroduction des lignes directrices précises à suivre.

Ces consignes ont été élaborées par le groupe de réintroduction de l'UICN pour aider les porteurs de projets à atteindre leurs buts et ne pas engendrer d'effets secondaires. Elles jalonnent le chemin qui mène à l'établissement d'une population viable, mais ne constituent nullement une recette miracle, chaque projet étant unique. Pour donner un exemple concret, voici l'état d'avancement à la fin de l'année 2002 du projet de réintroduction des chevaux de Przewalski de l'association TAKH au regard de ces lignes directrices :



L'Oryx, une espèce réintroduite dans le sultanat d'Oman en suivant les lignes directrices de l'UICN.

ACTIVITE PREPARATOIRES A LA REINTRODUCTION			
	A faire	En cours	Fait
Etude de faisabilité et recherche			
Etude taxonomique			●
Besoins vitaux			●
Espèces en compétition, impact sur l'écosystème			●
Modéliser la population à relâcher		●	
PVA	●		
Réintroductions précédentes			●
Choix du site de lâcher			●
Protection à long-terme			●
Evaluation du site de réintroduction			●
Disponibilité d'individus à relâcher			●
Entraînement à la vie sauvage des chevaux à relâcher			●
Aspects légaux et socio-économiques			
Engagements financiers à long terme		●	
Engagements politiques à long terme			●
Etudes d'impact pour les éleveurs locaux			●
Mesures de compensation			●
Législation régionale et nationale			●
PLANNING, PREPARATION ET ETAPES DU LACHER			
Approbation du gouvernement			●
Construction d'une équipe multidisciplinaire			●
Durée du programme, indicateurs de réussite			●
Assurer les financements		●	
Elaboration du suivi scientifique et technique			●
Examens sanitaires et génétiques			●
Vaccinations	●		
Autorisations de transport		●	
Organisation du transport		●	
Stratégie de lâcher			●
Sensibilisation à la conservation		●	
Prise en compte du bien être animal			●